Cinquante-neuvième année. - N ° 36 A Jeudi 20 février 2025

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 3035

974 – RÉUNION

TRIBUNAL JUDICIAIRE DE SAINT-DENIS

Avis de dépôt

Date : 12 décembre 2024.
Dépôt de l'état de collocation.
353 885 999 RCS de Saint-Denis.
SIERRA (Frédéric).
Activité : non précisée.
Adresse : 14, rue de la Guadeloupe, 97490 Saint-Denis.
Complément de jugement : dépôt de l'état de collocation. Dans le cadre de la liquidation judiciaire prononcée en date du 20 septembre 2018. L'état de collacation et établi par la SELARL FRANKLIN BACH, 49, rue Sainte-Marie, CS 11012, 97404 Saint-Denis Cedex pour le bien sis 88, rue de l'Ancien-Parc, 95820 Bruyère-sur-Oise, cadastré CZ 565 au greffe du tribunal judiciaire de Saint-Denis de la Réunion. Date parution JAL "Le Quotidien de La Réunion" : le 16 janvier 2025. Réf. L00605. Conformément à l'article R.643-11 du code de commerce, les contestations de cet état doivent être formées dans un délai de trente jours à compter de l'nsertion au BODACC avisant du dépôt de l'état de collaction. Elles sont faites par déclaration au greffe du juge de l'exécution du tribunal judiciaire de Saint-Denis de la Réunion. N° RG : 18/510